

[Texte]

goal the committee really has to look at as to whether or not it is an achievable one or whether or not the government should find a way to fund this out of general revenues. That is as much of an issue here as anything.

M. Ferland: Remarquez que nous n'avons pas la science infuse. Si c'était le cas, on ne vous aurait pas convoqué ici. On essaie de voir avec les gens de l'entreprise comment il serait possible de libérer plus facilement le plus grand nombre d'individus possible, afin qu'ils puissent faire leur service dans les forces de réserve. C'est cette formule-là que l'on essaie de trouver avec vous.

• 1910

Je pense qu'aucun des membres du Comité ne croie qu'il soit possible d'obtenir de vous ce soir la formule miracle. On ne fait qu'amorcer le dialogue avec tout le monde sur cette question. Votre association est un des interlocuteurs importants dans cette réflexion. Ce que l'on essaie de trouver avec vous, c'est une formule efficace pour améliorer les forces de réserve.

En Suisse, on a trouvé une solution qui fonctionne très, très bien. Il n'y a pas de complications là-bas: de 18 à 60 ans, on fait partie de l'armée. Ce n'est pas compliqué: on est réserviste et on est dans l'ACTI. L'entreprise collabore beaucoup, semble-t-il. On a rencontré des Suisses qui nous ont dit qu'il n'y avait pas de problèmes. Si vous êtes un spécialiste de l'aéronautique, on vous envoie dans l'aviation; si vous construisez des chars d'assaut, on vous envoie dans les forces d'assaut. Tout va bien, et on m'a dit que cela ne posait pas de problèmes à l'entreprise privée.

Je comprends que ce genre de philosophie n'est pas facile à importer et qu'on a un sacré bout de chemin à faire au Canada avant que tout le monde accepte quelque chose de ce genre. Mais il y a sûrement moyen de trouver une formule se situant entre ce qui existe en Suisse et ce qui existe chez nous afin que nous soyons capables d'atteindre un objectif essentiel pour la sécurité nationale, soit un nombre suffisant de personnes formées pour assurer la défense du pays le cas échéant.

Mr. Bennett: I wonder if I might reply to that and ask first of all a question about Switzerland. I think there are really two parts to the concern. One is letting employees go for reserve training. I went through the militia and the reserve, and I am well aware of the benefits of it. The second one is the question of funding the supplementary salary over and above what National Defence pays.

The question I would like to ask you, as I would like to take advantage of the knowledge you have gained on the Swiss model, is do the small firms and the employers in Switzerland pay the supplementary portion of the salary? If they have someone who is a skilled machinist, for example, who makes three times what the ordinary reserve pay is, do they pay the difference? In his letter to us, the Minister talked about firms that have the means; and I think firms that would be able to pay that supplement are far fewer than firms that might be willing,

[Traduction]

décider s'il est juste que les entreprises assument cette charge plutôt que l'État. Voilà la vraie question.

Mr. Ferland: If we had all the answers to these questions, we would not have asked you to come here. We are trying to figure out with employers how we can let go the maximum number of individuals so that they can join the Reserve forces. That is what we are trying together to find out.

No committee member thinks that you will come up with a magic formula tonight. We have just started the dialogue on this problem. Your association is one of the important participants in this debate. We are trying together to come up with a formula in order to improve our Reserve forces.

In Switzerland they have come up with a very good solution. All men are part of the armed forces from ages 18 to 60, it is that simple. And employers collaborate fully. We have spoken with Swiss people who have told us that there were no problems whatever. An aeronautics specialist serves in the airforce; tank specialists serve in assault battalions. We were told that the system works perfectly and causes no problems for private industry.

I realize that such a philosophy will not be easily transferred here and that we have a long way to go before Canadians accept such a system. But there must be a way of finding a formula midway between the Swiss system and ours so as to enable us to meet our national security goal which is to have a sufficient number of qualified people to defend Canada in time of need.

M. Bennett: Je voudrais vous poser une question au sujet de la situation en Suisse. Il y a d'une part le fait d'être obligé de libérer des employés qui doivent rejoindre leur réserve. J'ai moi-même fait partie de la milice et des réserves et j'en connais donc tous les avantages. Il y a d'autre part la question du complément de salaire en plus de la solde versée par le ministère de la Défense nationale.

Je voudrais donc savoir si en Suisse les patrons des petites entreprises sont tenus de verser le supplément de salaire qui vient s'ajouter à la solde des réservistes. Est-ce aux patrons de payer la différence entre le montant de la solde normale des réservistes et le salaire d'un mécanicien hautement qualifié qui est trois fois supérieur à cette solde? Dans la lettre qu'il nous a adressée, le ministre disait que certaines entreprises pourraient prendre en charge ces différences; je pense pour ma part que le nombre d'entreprises qui accepteraient de verser ce